

Demande de participations centres de loisirs

A retourner complet à la DRH, service Qualité de vie au travail / assistantes sociales ou à assistantes_sociales@agglo-pau.fr

L'aide de la Collectivité est payée sur le bulletin de salaire du mois suivant.

L'aide du CASI est soit déduite des factures soit directement remboursée à l'agent.

Nom Prénom

Matricule

Collectivité Communauté d'agglomération Ville CCAS Pays de Béarn

Direction

Service

Adresse personnelle

Numéro de téléphone

E-mail

Indice brut

Percevez-vous le supplément familial de traitement ? oui non

Bénéficiez-vous de l'aide au temps libre ? oui non
(aide octroyée par la CAF pour les foyers ayant un coefficient familial inférieur ou égal à 670)

Etes-vous adhérent au CASI ? oui non Si oui, depuis plus de 6 mois ? oui non

Situation personnelle marié pacsé concubin séparé divorcé veuf

Nom Prénom du conjoint

Nom + adresse de l'employeur du conjoint

Le conjoint est-il fonctionnaire ? oui non Si oui, précisez l'indice brut

Si non, le conjoint perçoit-il une participation équivalente ? oui non Si oui, précisez

Nature de l'aide sollicitée :

Classe de nature

Colonies et camps de vacances

Gîte pour enfant et maisons familiales de vacances

Centre de loisirs sans hébergement

Séjour linguistique

Centre de vacances pour enfant handicapé

Pour les enfants :

	Nom Prénom	Date de naissance	Ecole et classe	Lieux d'activité du séjour
1				
2				
3				
4				

Date de la demande

Signature

Date du séjour		Prix 1/2 journée	Nombre de 1/2 journée	Prix d'une journée	Nombre de journée	Prix du séjour
1	Du au					
2	Du au					
3	Du au					
4	Du au					
Participation de la Collectivité						
Participation du CASI						
Montant réglé par l'agent						

Raison sociale et adresse de l'organisme	
Date	Signature du Responsable de l'organisme

Demande de participations centres de loisirs - pièces justificatives à fournir et procédure

A retourner complet à la DRH, service Qualité de vie au travail / assistantes sociales ou à assistantes.sociales@agglo-pau.fr

➤ **Pour toutes demandes veuillez à fournir :**

- Ce formulaire complété
- La facture acquittée correspondant à la période de remboursement

➤ **Procédure de demande**

1 - En janvier/février, contacter par e-mail les assistantes sociales pour obtenir une attestation de prise en charge pour l'année.

Fournir les premiers renseignements suivants :

- Tarif journée et demi-journée ;
- nom de l'enfant ou des enfants concernés.

2 - Remettre cette attestation au centre de loisirs.

3 - Quand une période est terminée et payée, envoyer la facture et le formulaire de demande de participations complété aux assistantes sociales